

“Il n’y a qu’ici que les Wallons et les Bruxellois se parlent”

- Le président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Philippe Courard (PS) veut préserver son institution.

- A l’occasion du 27 septembre, il réaffirme la nécessité de ne pas réduire le temps de travail de son Parlement.

- Il plaide pour un réseau unique d’enseignement.

“Un panel de citoyens tirés au sort nous intéresse mais il a des limites”

Entretien Stéphane Tassin

Ce mardi, la Fédération Wallonie-Bruxelles ou Communauté française – c’est toujours l’appellation officielle – est à la fête comme tous les 27 septembre depuis maintenant quarante-cinq ans (une porte ouverte du Parlement est organisée le 3 décembre prochain pour marquer cet anniversaire). A cette occasion, le Président du Parlement francophone, Philippe Courard (PS) s’exprimera officiellement.

Qu’allez-vous dire dans votre discours à l’occasion de la fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles ?

Ce discours est un moment clé pour réaffirmer la nécessaire solidarité entre Wallons et Bruxellois francophones. Notre travail en commun est essentiel sur la culture et l’enseignement notamment. Il serait dramatique de ne plus parler ensemble sur ces matières transversales.

Pourquoi ce lien doit-il passer par un Parlement et un gouvernement ?

Sans cela, les Wallons et les Bruxellois ne se parleraient plus. J’ai été ministre wallon et fédéral. J’ai pu constater qu’il était nécessaire de maintenir un lieu d’échange entre Bruxellois et Wallons car nous avons peu de relations à cette époque-là avec les Bruxellois. On doit, certes, faire coller les besoins aux réalités de nos différentes régions. C’est ce que l’on fait

avec les bassins de vie. A-t-on besoin d’une réforme institutionnelle pour faire cela ?

La régionalisation de la culture et de l’enseignement n’a pas besoin d’une réforme de l’Etat.

D’accord, mais le fait de régionaliser la culture n’apportera certainement pas plus de qualité. La culture nécessite l’ouverture, elle n’a pas besoin de frontière. La fédération est aussi nécessaire pour la défense de la langue française. Et puis nous donnerions une image de divisions aux Flamands en scindant la culture et l’enseignement.

Vous ne soutenez pas une Belgique à quatre Régions ?

Non. Je veux que l’on soit simplement plus performant. L’efficacité de l’enseignement est fondamentale par exemple et je crois que le pacte d’excellence peut apporter de l’efficacité.

Allez-vous accepter que l’on réorganise à votre désavantage le travail entre votre Parlement et le Parlement wallon ?

Il y a plus de travail parlementaire en Wallonie, c’est clair. On peut estimer qu’il y a peut-être 60 % du travail là-bas et le reste à la Fédération. Mais nous sommes dans une phase où il va y avoir beaucoup de travail pour discuter du pacte d’excellence. On peut mieux utiliser la semaine wallonne. Pourquoi n’y travaille-t-on pas le vendredi ? Nous avons également dit que la Wallonie pouvait aussi utiliser le jeudi après-midi de la semaine de la Fédération. Des possibilités existent côté wallon, je ne vois pas pourquoi nous devrions faire des sacrifices

qui seraient antidémocratiques.

Le mot n'est-il pas trop fort ?

Non. Si on faisait ce que certains suggèrent – à savoir deux semaines au Parlement wallon pour une semaine à la Fédération –, on devrait considérer que le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles soit moins contrôlé que le gouvernement wallon. Cela signifierait que nous ne pourrions pas interpellier aussi souvent qu'en Wallonie les ministres sur l'enseignement, la culture, l'aide à la jeunesse, le sport, etc. Nous enverrions un très mauvais signal en considérant que ces matières sont moins importantes que les matières régionales.

Le Parlement wallon a adopté un nouveau règlement pour dynamiser les débats. Il y a aussi une volonté de mettre sur pied des panels citoyens. Vous comptez aussi amener des changements dans votre Parlement ?

Il y a des choses intéressantes qui ont été mises en place, mais attendons d'avoir un peu de recul pour voir si ça fonctionne. A trop faire, à trop vouloir améliorer-t-on la qualité ? Je n'ai pas la réponse. Je salue les changements que je vis puisque je suis député wallon. En ce qui nous concerne,

il est possible que nous reprenions certaines idées.

Laquelle citeriez-vous en premier ?

Nous avons déjà réfléchi à la démocratie participative. Nous avons déjà des contacts avec des ASBL et des universités pour voir comment mettre les choses en place. La formule tirage au sort d'un panel citoyen avec un équilibre au niveau de la population nous intéresse. Mais je pense aussi que ce type de projet a des limites. On a l'impression que le système actuel est désuet et doit être balayé. Un panel de citoyens tiré au sort doit être un complément et pas un remplacement. Il doit être encadré aussi, il ne faut pas sombrer dans le populisme et évacuer les élections. Voter et mettre un parti au pouvoir c'est aussi un choix.

“Pourquoi les députés wallons ne se réunissent pas le vendredi ?”

PHILIPPE COURARD

Président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

“Nous devons aller vers un réseau unique”

Peut-on avoir de l'ambition en Fédération Wallonie-Bruxelles si l'institution ne dispose pas de capacité fiscale ?

De fait, le problème majeur est celui du financement. Je fais partie de ceux qui pensent qu'en réorganisant les choses on peut retrouver des moyens et beaucoup mieux les utiliser. Il y a des concurrences entre les réseaux. Je sais que le débat suscite des tensions mais ce luxe de poursuivre avec plusieurs réseaux est un luxe qui nous coûte très cher.

Il faut donc un réseau unique ?

Oui, je le pense. Et je pense que nous finirons par y ar-

river.

Quand la ministre de l'Enseignement dit qu'il faudrait dix milliards d'euros pour racheter les bâtiments scolaires qui appartiennent au réseau libre, c'est de la mauvaise foi ?

A partir du moment, où il y aurait un accord de mettre sur pied un seul réseau d'enseignement, les bâtiments seraient repris, entretenus et réaménagés. De nombreux bâtiments sont vieillissants. Tout sera le fruit d'un accord. Il y a une autre problématique dont il faudra tenir compte. On n'a pas assez de places dans certains établissements secondaires alors qu'en milieu rural, on ferme des écoles primaires et maternelles chaque année. Cela démontre la nécessité d'une réorganisation.

Ce n'est pas avec votre partenaire CDH que ce sera possible ?

Les réticences sont plurielles. Si vous touchez à l'enseignement provincial, il y a aussi des problèmes.

Histoire

Pourquoi la date du 27 septembre ?

Symbole. Chaque année depuis 1975, la Communauté française (qu'on appelle Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 2011) organise sa fête le 27 septembre. Cette date rappelle en fait la nuit du 26 au 27 septembre 1830 au cours de laquelle les troupes hollandaises ont quitté le Parc de Bruxelles permettant à la Belgique de déclarer son indépendance quelques jours plus tard. Chaque 27 septembre, les administrations et les écoles francophones ont droit à un jour de congé.

La guerre des Parlements

Éclairage Stéphane Tassin

Tous les cinq ans, les Wallons et les Bruxellois élisent, respectivement, 75 députés qui siègeront au Parlement wallon (à Namur) et 89 députés (72 francophones et 17 néerlandophones) qui siègeront au Parlement bruxellois. Les 75 députés wallons et 19 députés issus du groupe linguistique français du Parlement bruxellois siègent également au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (ex-Communauté française).

Qui dit Parlement dit aussi gouvernement. Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles est présidé actuellement par le socialiste Rudy Demotte. Les compétences gérées par la Fédération Wallonie-Bruxelles sont les compétences dites "personnalisables" comme l'enseignement, la culture, l'aide à la jeunesse, le sport, etc. La Région wallonne gère des compétences en matière de logement, d'économie, d'énergie, de tourisme, d'aéroports, d'aménagement du territoire, etc. Le Parlement wallon se réunit durant une semaine (lundi, mardi, mercredi et parfois le jeudi) et le Parlement de la Fédération, la semaine suivante, en alternance.

De nombreux députés considèrent qu'ils passent trop de temps à la Fédération.

Depuis un certain nombre d'années, de nombreux députés considèrent qu'ils passent trop de temps à la Fédération Wallonie-Bruxelles et que le travail parlementaire est plus conséquent en Wallonie, surtout depuis le transfert de compétences engendré par la sixième réforme de l'Etat. Certains, et non des moindres, comme le Président actuel du Parlement wallon, le CDH André Antoine, souhaitent changer la répartition du travail entre les deux Parlements. Ils proposent par exemple, de prester deux semaines au Parlement wallon avant de prester une semaine au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Et, d'appliquer la même répartition durant toute l'année parlementaire.

Une proposition face à laquelle les élus qui défendent l'institution francophone se cabrent depuis de très nombreuses années car le débat n'est pas neuf. Ces deux camps s'affrontent aussi régulièrement sur la question de la régionalisation complète des compétences et de facto, la disparition de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dernier lien politique entre Wallons et Bruxellois.

S.Ta.